

de la vérité et de son exacte définition

L'existence biologique et la vie communautaire, ainsi que la fantasmagique individuelle qui en est la médiation, exigent expressément la fausseté : il est impératif que nous voyions les choses non pas telles qu'elles sont mais telles que nous avons besoin qu'elle soient (ainsi la pomme de terre n'est pas une modification des tiges souterraines d'une plante de la famille des solanacées : c'est un aliment qu'on peut décliner en frites, purées, croquettes, etc.) ou telles que le groupe auquel on appartient entend que nous les voyions pour maintenir sa cohésion et persévérer dans son identité. A chaque fois, il s'agit qu'en nous ce soit la vie ou la société qui compte, et non pas une responsabilité qui serait singulièrement la nôtre – laquelle consisterait à interroger quant à sa vérité tout ce à quoi il nous est enjoint d'adhérer, et surtout à vivre une vie qui soit enfin la *vraie* alors que la norme commune est de la vouloir aussi *bonne* que possible (cf. la formule de Rimbaud « La vraie vie est ailleurs »). *L'interdiction de la vérité dans son universalité et celle de la liberté dans sa singularité sont donc le même.*

Qu'un événement surgisse qui rompe avec l'autorité anonyme de la vie et / ou de la communauté, et il mettra un sujet au pied de son propre mur : non plus être un exemplaire particulier, c'est-à-dire anonyme et insignifiant, de sa catégorie mais être lui, dans sa responsabilité personnelle d'être humain c'est-à-dire libre. Alors la porte s'ouvre non seulement sur la liberté des sujets mais aussi sur celle des choses. Car le droit de la chose elle-même, en tant qu'elle est ce qu'elle est, s'impose contre l'illusion vitale ou contre le délire communautaire. *Aux sujets libres correspondent des choses libres : des choses qu'on laisse être ce qu'elles sont, quoi qu'elles soient.*

Cette correspondance des sujets libres et des choses libres, quand on la considère dans son aspect pratique, *c'est l'art*. L'artiste n'est pas un « en tant que » au sens où il ferait des œuvres en tant qu'artiste comme d'autres font du pain en tant que boulangers, mais un sujet singulier : seul il *doit* faire ce qu'il fait, et seul il le *peut*. Corrélativement le travail de l'artiste consiste à libérer les choses, à leur rendre *l'inouï dont elles étaient capables de toute éternité*. Telle est la vérité en art. Les statues

de Michel-Ange révèlent ce que le marbre était en puissance, et qui sans lui fût resté ignoré (il disait que pour sculpter, il suffisait d'enlever du bloc ce qu'il avait en trop). C'est d'ailleurs le critère d'évaluation des œuvres : ratées si leur auteur est leur sujet (il s'est « exprimé »), réussies quand c'est leur matériau *lui-même* qui s'y est accompli, c'est-à-dire quand il a fait autorité. Apercevoir une statue de Michel-Ange, en effet, c'est se rendre compte de quoi, sous son ciseau, le marbre a pu être capable *et donc l'était depuis toujours*.

La même correspondance des sujets libres et des choses libres peut s'entendre théoriquement.

C'est d'abord la *connaissance* quand le sujet se pose en face d'elle comme une conscience réflexive où il s'agit d'appréhender *non pas la chose, qui reste libre, mais sa nature telle que la compétence qu'elle exige la fait reconnaître*. La connaissance est *identification réflexive* : connaître consiste à méthodiquement laisser en arrière le vital et le social inducteurs de fausseté (c'est ce retrait qu'on appelle réflexion) pour *prendre acte de ce que la chose soit ce qu'elle est*. La nature d'une chose lui est propre par définition (sinon c'est d'une autre chose qu'on parle), et nous en sommes donc innocents. A la connaissance il appartiendra ainsi d'être le fait d'un sujet dont la responsabilité est toute négative : qu'il écarte ses opinions, ses convictions, ses croyances, bref tout ce par quoi il est vitalement et socialement conditionné. Personne n'est pour rien dans le fait que soient ce qu'ils sont la sclérose en plaques en médecine ou le cercle en géométrie. Par contre on est responsable d'être honnête non seulement en s'installant autant que possible dans la réflexion (laisser en arrière ses opinions, convictions et croyances) mais encore en accomplissant ce retrait par la sortie de l'ignorance qui est productrice d'aveuglement : on ne peut connaître la maladie qui est une réalité médicale ou la figure qui est une réalité géométrique que si l'on adopte un point de vue de médecin ou de géomètre. La connaissance s'oppose au savoir mais elle l'a pour condition subjective : un ignorant ne peut accéder à la réalité de rien, puisque tout relève forcément d'un point de vue qui soit, à cause de la nature de l'objet, le seul à être légitime. La responsabilité du sujet connaissant réclame donc l'acquisition positive d'un savoir mais, en tant que responsabilité, elle reste négative : il s'agit de *ne pas* rester aveugle comme on l'est forcément quand on ne sait pas. Ignorer en effet ne consiste pas à avoir la tête vide mais à avoir des opinions. L'ignorant est *pour tout* dans son aveu-

blement ; il s'agit de n'être *pour rien* dans sa connaissance – et ce « rien » a pour réalité une compétence précise. C'est que la compétence de l'observateur est un élément, le principal, des conditions standard d'observation : de même qu'on ne voit pas les couleurs d'un tableau sous un éclairage au sodium qui fait tout apparaître en orange et en brun, on ne voit pas la sclérose en plaques si l'on n'est pas médecin ni le cercle si l'on n'est pas géomètre (on voit des choses qui n'ont, comme on dit, rien à voir : de la paresse, un rond, ou n'importe quoi d'autre en fonction des conditionnements dont on est l'objet...)

C'est ensuite le *savoir* où se met en acte la non plus la connaissance de la réalité des choses mais la reconnaissance de leur *droit* d'être, d'être ce qu'elles sont et comme elles sont, à partir de ce qui leur confère ce droit. Conférer un droit, cela s'appelle autoriser, et c'est toujours le fait d'une autorité. La chose, une fois rendue libre de nos opinions et de nos croyances qui la bafouaient, est donc appréhendée non plus dans sa nature mais *dans son autorité à s'imposer comme elle s'impose et selon les autorités qui la lui ont conférée*. L'objet du savoir se caractérise donc *non pas par sa réalité* comme celui de la connaissance, *mais par son autorité* dans la transitivité de cette notion. Le *sachant* saisit son objet selon la constitution qu'en opère tout ce qui le justifie, *de sorte que son véritable objet est cette constitution* et non pas la réalité dont, par un premier acte qui était donc de connaissance et non pas de savoir, il était parti. Ce qui autorise la chose à être ce qu'elle est, nous l'appelons d'un terme générique et pluriel : *ses raisons* – par quoi il faut entendre aussi bien ses causes (Aristote en distingue quatre : matérielle, formelle, efficiente et finale) que ses conditions de toutes natures, objectives et subjectives (avant tout : la place de l'objet dans un système et la compétence du sujet). Alors que le sujet de la connaissance cherche à *apercevoir*, le sujet du savoir cherche à *comprendre* : apercevoir, c'est prendre acte, alors que comprendre, c'est justifier. On est innocent de ce dont on prend acte (mais pas de prendre acte, comme on a vu), alors qu'on donne sa caution à ce qu'on justifie et qu'on s'en fait par là même le responsable. *A la responsabilité négative de la connaissance s'oppose donc la responsabilité positive du savoir*. Si l'on est innocent de la nature des choses, on est responsable de leur légitimité, parce que la légitimité n'est pas quelque chose que l'on constate mais quelque chose que l'on reconnaît, *et que reconnaître consiste à prendre sur soi qu'il en soit*

comme il en est. Prendre sur soi qu'en ce qu'on dira et pensera il aille bien de la légitimité des choses, c'est entreprendre de savoir.

Notons que la chose *elle-même* n'est pas concernée ou, si l'on préfère, qu'elle est toujours manquée : dans la connaissance il s'agit non pas d'elle mais de sa nature, et dans le savoir il s'agit non pas d'elle mais de sa légitimité à être celle qu'elle est, à être comme elle est, à être plutôt que n'être pas. Reste donc un réel contre lequel il arrive qu'on bute, et dont on ne peut rien dire parce qu'il n'y a rien à en dire (sinon il s'agirait de ce qu'on connaît ou de ce qu'on sait).

Connaître s'oppose donc à savoir comme, dans l'a priorité d'un réel dont il n'y a rien à dire, *l'indépendance s'oppose à la liberté* ; et c'est ce nouage d'objectif et de subjectif qu'on explore sous le nom de *vérité* quand on en pose la question. Et certes, il serait aussi absurde de confondre la vérité avec la réalité (la vérité s'entend *à propos* de la réalité) que de la confondre avec la pensée (la vérité *commande* à la pensée). Ni réalité ni pensée, la vérité ne serait donc rien ?

On résout ce dernier paradoxe en soulignant que la notion pivot est celle de *l'autorité*. Ce terme signifie d'une part *l'alternative* d'autoriser et d'interdire – c'est cela, faire autorité – et d'autre part une *causalité* spécifique qui est celle de la responsabilité : c'est le même de dire qu'il y a une autorité et de dire qu'un sujet est responsable devant elle. De fait la neige, par exemple, *autorise* qu'on la dise blanche mais *interdit* qu'on la dise noire. Or nous le demandons : que serait quelqu'un qui dirait que la neige est noire ? Un irresponsable !

Par où l'on découvre que le problème de la vérité est en fait celui d'une *autorité* dont la question subjective est alors d'être *responsable*. Est en effet dans le vrai celui dont la parole et l'agir sont responsables. Est par ailleurs dans le faux celui dont la parole et l'agir sont irresponsables. Question d'autorité réelle, donc : c'est le fait que la neige soit blanche – *et pas nous !* – qui taxe d'irresponsabilité celui qui la dit noire...

Ainsi apercevons-nous le vrai : il *décide* de la responsabilité des uns et de l'irresponsabilité des autres. Insistons pour accroître l'exactitude de sa désignation : le vrai, dans cet exemple, ce n'est pas la neige (on a dit que la chose elle-même était toujours déjà perdue), non : *c'est qu'elle soit blanche*. Et c'est cela qui *autorise* certains discours et en *interdit*

d'autres, cela qui rend responsables certains locuteurs et qui rend irresponsables d'autres locuteurs. Que ce soit *vrai*, et que cela *fasse autorité*, c'est donc la même chose.

Qu'est-ce alors que la vérité ?

En tout cas pas une « adéquation » ou une « conformité » de ce que nous pensons et des choses : comment la pensée d'un caillou ou d'une galaxie pourrait-elle leur être « adéquate » ou « conforme » en quoi que ce soit ? On ne croira pas non plus que c'est un « dévoilement » dont une « nature » (mot qu'il faut alors traduire en grec !) accordée à notre dignité spirituelle serait sinon le sujet ou l'agent du moins le principe : comment la vérité serait-elle le « dévoilement » des choses, puisqu'un nouvel examen peut établir la *fausseté* de ce qu'une première démarche avait laissé apparaître ? Loin de la malhonnêteté des définitions habituelles, reposons donc la question : qu'est-ce que la vérité ?

Nous avons maintenant les éléments essentiels de la réponse : la *nature* de vérité, c'est l'autorité ; et la *réalité* de la vérité, c'est que le vrai fasse autorité ; et l'*effet* de la vérité, c'est que nous soyons responsables ou irresponsables mais en tout cas définis par la responsabilité – *la responsabilité qu'il y ait de la vérité et pas seulement de la réalité et de la pensée*. Tous les phénomènes de vérité renvoient d'une manière ou d'une autre à l'autorité du vrai et donc à ce qu'on peut nommer d'une manière générale *l'autorité des choses*. Ou plus exactement, par vérité on entend *que les choses fassent autorité* puisque c'est le même de dire qu'il y a de la vérité et de dire que quelque chose fait autorité. Cette formule « l'autorité des choses » peut constituer une première *définition de la vérité*, simple et convaincante pour tout le monde, pourvu qu'on prenne « chose » au sens général de ce dont il s'agit.

Mais on peut la préciser en prenant paradoxalement le terme de chose dans un sens étroit sous l'égide du principe qui vient de s'imposer : si une chose fait autorité, alors elle est vraie. Ainsi le marbre est *vrai* sous le ciseau de Michel-Ange dont *tout* le travail consiste à lui être assujetti, et on dira *corrélativement* que cet homme est un génie puisque ce terme ne désigne rien d'autre que d'avoir pour existence la *responsabilité du vrai quant à ce qu'il soit vrai* (le génie est une position subjective autrement dit une éthique, et pas un surplus de neurones dans la matière cérébrale !) Cette idée n'aurait évidemment aucun sens à propos d'un quelconque entrepreneur de travaux publics, dont la question n'est cer-

tes pas que le marbre soit vrai (ce qui ne manquerait pas de le faire s'esclaffer) mais qu'il présente des propriétés physiques, économiques, esthétiques, etc. qui le rendent approprié à certains usages et à l'accomplissement de certaines besognes.

En quoi on découvre que la vérité des choses est inséparable de la vérité des sujets et qu'il est donc possible de parler de vérité pour dire la *distinction* de certaines personnes. Rien là d'original, puisque la pratique sociale n'a jamais cessé d'en être la proclamation (par quoi la société est humaine : *malgré tout* assujettie au vrai). Qui n'a entendu parler de la *vraie* croix pour un morceau de laquelle on s'entretuait au Moyen-Âge ? Et entre plusieurs lits anciens, un gardien de musée m'a un jour montré *le vrai* : celui dans lequel Napoléon avait dormi. Quelqu'un a donc l'autorité de faire *que quelque chose soit vrai* – étant par là cause de vérité. Telle est d'ailleurs la notion littérale des « auteurs », notamment en philosophie, et de leurs œuvres qui sont donc des choses vraies : des choses qui nous mettent au pied de notre mur d'être sujet. *Génie* et *vérité* sont des termes que tout le monde a toujours implicitement considéré comme interchangeable quand on parle des personnes, de sorte qu'en ce domaine tout le monde a toujours su que le contraire de vrai n'était pas faux mais médiocre. Car la médiocrité aussi est une éthique, qu'on présentera réflexivement comme celle d'être *indifférent au vrai*, c'est-à-dire d'avoir toujours déjà décidé qu'être sujet était la nature dont on est innocent (est-ce ma faute, à moi, si je suis un humain?) et non pas l'affaire dont la responsabilité qu'on en porte n'est jamais assez singulièrement exercée.

Qu'est-ce alors *exactement* que la vérité ? Ceci et pas autre chose, dont il faut mettre l'énoncé entre guillemets parce que c'est une définition qui vaut désormais pour elle-même : « *l'indistinction* de ce que les choses fassent autorité et de ce qu'être sujet consiste à être sujet d'être un sujet ».

Jean-Pierre Lalloz